

Mobilisation

Le 3 juillet, dans son discours de politique générale, devant l'Assemblée nationale, le premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a appelé les Français à la mobilisation.

TVA Sarkozy ne sera pas appliquée, les plus gros patrimoines et les plus hauts revenus seront enfin mis à contribution, le capital participera autant que le travail à l'effort collectif et les classes populaires et moyennes seront protégées.

« C'est le discours de la crédibilité redonnée à la parole politique », a estimé la première secrétaire du PS, Martine Aubry. **« Des emplois d'avenir au recrutement de 60 000 enseignants et 5 000 policiers et gendarmes, de la banque publique d'investissements aux 500 000 logements annuels mis en construction..., les 60 engagements pris par François Hollande seront tenus, malgré le lourd passif légué par dix ans d'errements de la droite et dont l'ampleur a été confirmée par la Cour des Comptes! ».**

La crédibilité passe aussi par le sérieux de la production législative. **« Je sais que les lois bâclées ne sont jamais appliquées »,** a rappelé le premier ministre, faisant allusion à la frénésie de l'ancienne majorité.

C'est aussi le discours de la responsabilité : le premier ministre a entamé son intervention en insistant sur les efforts indispensables à accomplir pour réduire le poids de la dette qui est **« un enjeu de souveraineté nationale »**. Le redressement sera financier, mais aussi productif, social, environnemental et européen. Finance remise au service de l'économie, juste échange, lutte contre les plans sociaux abusifs..., aucune réforme de structure ne sera oubliée!

C'est également le discours de la justice, en commençant par la justice fiscale : la

C'est le discours du progrès. Avec l'égalité entre les femmes et les hommes, le droit au mariage et à l'adoption pour tous les couples, dès le premier semestre 2013, l'acte II de l'exception culturelle française, la dose de proportionnelle aux Législatives, le non-cumul des mandats ou le droit de vote des étrangers aux élections municipales.



Un discours de responsabilité et de justice

C'est, enfin, le discours de la réconciliation. Les partenaires sociaux sont pris au sérieux et sont des interlocuteurs pour la conférence sociale, la conférence environnementale, la consultation sur l'éducation ou les assises de la recherche, décentralisation... Toutes les forces vives du pays seront mobilisées pour le redressement de la France. La conférence sociale, réunie les 9 et 10 juillet, au siège du conseil économique, social et environnemental en apporte la démonstration. 🌹

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 12/07/2012



Dossier de la semaine

Que faire ?



Vie de la Fédération

Tonnerres de Brest et les socialistes



Interview

Mali : il y a urgence !

Avec Richard Yung



Dissuasion

A l'Île longue, à bord du « Terrible », le 4 juillet, François Hollande a réaffirmé l'attachement de la France à la force de dissuasion.

Elle est, en effet, indissociable du statut de grande puissance de la France, au même titre que sa présence au conseil de sécurité de l'ONU.

François Hollande est dans ce domaine fidèle à ses engagements de campagne et à la ligne politique que François Mitterrand résumait ainsi : « La stratégie de la France, pays détenteur de l'arme nucléaire, n'est ni offensive, ni défensive, elle est de dissuasion, ce qui veut dire, en termes encore plus simples, qu'elle a pour but essentiel d'empêcher le déclenchement de la guerre ».

Quelle place pour le PS ?



Quel rôle doit jouer le Parti Socialiste, aux côtés de François Hollande et de Jean-Marc Ayrault ? Tel sera l'enjeu du congrès de Toulouse qui se tiendra du 26 au 28 octobre, à Toulouse.

« Le quinquennat sera, pour le Parti Socialiste, rythmé par deux congrès », a rappelé Bernard Poinant. « D'abord, cet automne, celui de l'unité autour de la victoire, comme le furent ceux de Valence en 1981 ou de Brest en 1997. Puis, en 2015, ce sera un congrès de la combativité qui préparera les élections Présidentielle et Législatives de 2017. »

L'UMP tiendra aussi son congrès à l'automne. L'attention des médias sera sans doute plus attirée par leurs querelles que par les réflexions des socialistes. Même, si au-delà du combat des chefs qui s'annonce féroce, c'est bien un congrès idéologique qui va se dérouler. Les adhérents de l'UMP devront choisir entre deux lignes politiques. Si celle de Jean-François Copé l'emporte, les Bretons resteront fâchés avec l'UMP. Pour Marc Coatanéa, « l'UMP s'est lancée dans une course avec le Front National. Nous ne devons rien laisser passer dans cette surenchère dangereuse ».

Pour Bernard Poinant, le rôle du Parti Socialiste et de la Fédération consiste aussi à préparer, déjà, les échéances électorales qui se succéderont au cours du quinquennat. Les élections intermédiaires, seront importantes. Surtout face à une droite qui ne retiendra pas ses coups. Les parlementaires en ont déjà fait l'expérience à l'assemblée ou au Sénat. « En lien avec l'union des élus, des pistes de travail ont déjà été préparées », a confirmé le premier secrétaire fédéral.

Enfin, le Parti Socialiste doit aussi poursuivre son travail de réflexion sur la société, le monde, la place de la France en Europe et dans le monde. « Au bout de quelques mois, il est très difficile lorsqu'on est au gouvernement, de trouver du temps pour réfléchir à un projet », a souligné Marylise Lebranchu. « Nos victoires s'expliquent aussi par la qualité du projet que nous avons adopté. » C'est pour cette raison qu'il est important que les adhérents du PS puissent rester en phase avec la réalité et se projeter dans l'avenir.

Que faire ?

Le premier Conseil fédéral après la victoire aux Législatives et la nomination du gouvernement Ayrault, qui s'est tenu le 2 juillet à Brest, a été essentiellement consacré au rôle que doit maintenant jouer le PS, aux côtés du président de la République et du gouvernement.



La retraite à 60 ans pour 100 000 salariés

Au Conseil fédéral du 7 mai, le premier secrétaire fédéral, Marc Coatanéa avait fixé un objectif : gagner dans les huit circonscriptions. « Il a brillamment été atteint », a-t-il pu annoncer devant une centaine de responsables de la Fédération.

Les socialistes du Finistère sortent renforcés à l'issue de cette séquence électorale. Ils ont fait la démonstration de leur capacité à être en campagne pendant près d'un an et de remporter les élections. « Depuis les Primaires citoyennes, les militants du PS et du MJS ont frappé à des milliers de milliers de documents », a rappelé Marc Coatanéa.

Le rassemblement de la gauche a permis d'amplifier les victoires.

Les élus socialistes du Finistère occupent des fonctions importantes. Marylise Lebranchu est ministre. Bernard Poinant, conseiller du Président. Patricia Adam et Jean-Jacques Urvoas président une commission parlementaire et François Marc est rapporteur général du budget au sénat.

« C'est à ce moment que François Riou, conseiller général depuis 1982, a décidé de mettre un terme à son mandat », a souligné Marc Coatanéa qui lui a adressé un message de remerciement pour l'ensemble de son action au sein de l'assemblée départementale.

Les attentes des Français sont fortes et il faut y répondre, « même si », a précisé Richard Ferrand, « il ne faut pas laisser croire que le PS dispose de tous les pouvoirs ».

Le Finistère connaît une situation économique et sociale difficile, en particulier dans l'agro-alimentaire avec la mise en liquidation du groupe *Doux*.

Pour Marylise Lebranchu, la situation est effectivement délicate. « Mais ce n'est pas un hasard si la question du départ à la retraite dès 60 ans, pour les salariés qui ont commencé à travailler jeunes, a été à l'ordre du jour du premier conseil des ministres ». Plus de 100 000 personnes sont concernées. Dans un second temps une discussion s'ouvrira avec les partenaires sociaux sur l'assiette de financement des retraites.

Les lettres de cadrage du premier ministre sont claires. Des postes seront créés pour l'éducation nationale, la justice et la sécurité. Dans les autres ministères il faudra réduire les budgets. « Mais la RGPP est derrière nous », a annoncé la ministre. « Nous déterminerons nos choix en fonction de la défense du service public et de l'intérêt général et non selon une règle arithmétique brutale. »



B. Poinant conseiller de François Hollande

Dans son champ de compétence, Marylise Lebranchu s'est attelé à la préparation de l'acte III de la décentralisation. « Je défendrai une décentralisation approfondie, dans le cadre d'un État fort, et proposerai un statut de l'élu. »

Le message adressé par le Conseil fédéral est clair : le PS, rassemblé, doit continuer le travail de réflexion qui lui a permis d'élaborer son projet, tout en préparant les futures échéances électorales. 🇫🇷

Tonnerres de Brest et les socialistes

Les fêtes nautiques de Brest, qui débiteront vendredi, sont un événement nautique de première importance, pour la pointe Finistère et le rayonnement de l'image de Brest. Mais il s'agit aussi d'un rendez-vous politique, puisque de nombreux dirigeants socialistes y participent.

En 2000, c'est Jean Glavany, ministre de l'Agriculture à l'époque, qui a inauguré la Fête. Lionel Jospin ayant pour sa part, quelques jours plus tôt, le 8 juillet, inauguré les nouveaux pavillons, tropicaux et polaires, d'Océanopolis.

Pour la petite histoire, c'est à Brest, à l'occasion de l'édition 2004 de la Fête que François Hollande, alors premier secrétaire du PS, aurait pris la décision de consulter l'ensemble des adhérents du PS à propos de la ratification du traité



Tous les 4 ans, des dirigeants socialistes participent à la Fête

constitutionnel européen. C'est en effet à l'occasion de sa conférence de presse du 14 juillet que Jacques Chirac avait annoncé son intention de convoquer un référendum sur cette question, en 2005. François Hollande qui assistait à la parade navale, accompagné de François Cuillandre, Jean-Yves Le Drian, Stéphane Le Foll et Bruno Le Roux, a tout de suite compris le piège tendu par le président de la République(*).

de foule quai de la douane.

Cette année encore d'autres dirigeants socialistes de premier plan participeront aux *Tonnerres de Brest* et pourront constater que la ville est bien la capitale de la Mer.

(*) Serge Raffy, «François Hollande itinéraire secret» (Fayard page 227) 📖

Interview

Mali : il y a urgence !

Avec Richard Yung

Ce qui se passe au Mali est très préoccupant pour la sécurité de toute l'Afrique subsaharienne, estime Richard Yung, sénateur des Français de l'étranger.

Richard Yung : Il n'y a pas de pouvoir au Mali. Ce pays n'a pas les moyens de mener une guerre au Nord contre les Islamistes et les Touaregs indépendantistes. Le Président est soigné en France, le premier ministre ne dispose pas d'une assise politique suffisante et les putschistes sont enfermés dans leurs casernes.

Cap Finistère : Existe-t-il vraiment un risque de voir se constituer une enclave islamiste dans la région de Tombouctou ?

Richard Yung : C'est déjà le cas. Dès le début de la colonisation, les Touaregs ont montré leur détermination à refuser les frontières imposées par les Français. Et depuis l'indépendance du Mali, ils se sont révoltés à trois reprises. Mais les Islamistes ont su profiter de cette révolte. Les Touaregs ne sont pas des fanatiques religieux. Cette région est aussi un carrefour pour le trafic de drogue international. Elle arrive de Colombie ou d'Afghanistan avant de remonter vers le Nord.

Or, la drogue pourrit et détruit tout. On est en train d'assister à une «somalisation» de la région.

Cap Finistère : Que peut faire la communauté internationale pour protéger les populations du Nord ?

Richard Yung : C'est tout l'objet des discussions qui se déroulent en ce moment. Mais une intervention militaire de la Cédéao (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest) n'est pas possible tant que l'Algérie ne lève pas son veto. La France est dans une position délicate. Elle se refuse à toute ingérence dans les affaires intérieures du Mali mais les autres pays de la région lui demandent d'intervenir. Car toute la zone sahélienne est menacée, depuis le Niger jusqu'au Sénégal. Je suis assez pessimiste pour une solution militaire rapide. Or, il y a déjà 100 000 réfugiés dans le nord du pays. 📖



Cap Finistère : Qui sont les putschistes du 22 mars ?

Richard Yung : Il s'agit d'officiers et de sous-officiers de second rang qui agissaient, officiellement, pour protester contre des retards dans le paiement des soldes. Mais, en réalité, ils reprochaient au pouvoir malien de les envoyer dans le Nord, contre les Touaregs et les Islamistes, sans aucune préparation et avec du matériel inadapté.

Cap Finistère : Comment peut-on expliquer l'attentisme du gouvernement malien face à la rébellion du Nord ?

Agenda

9 septembre
Barbecue de rentrée des socialistes de la région brestoise.

23 septembre
Fête de la Rose de la 8^e circonscription.

29 septembre
Université de rentrée de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 965 - Vendredi 13 juillet 2012
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

Annonces légales & judiciaires

SELARL BERTRAND QUENTEL
au capital de 7 624 euros
120, rue de Kerervern - ZAC de Kergaradec III
29490 GUIPAVAS
Tél. 02 29 61 20 03

NEW LB
Société par Actions Simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : Le Lantel - 29850 GOUESNOU
RCS BREST 535 147 680

Aux termes d'une délibération en date du 22 juin 2012, l'Assemblée Générale a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L.223-42 du Code de commerce.

Pour avis.

LES CONSEILS D'ENTREPRISES
Société d'Avocats
143, avenue de Kéradenec
29000 QUIMPER
Tél. 02 98 90 04 35

TRANSPORTS Jean-Claude COLIN
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : Route d'Audierné - Croas En Vat
29710 PLOZÉVET
RCS QUIMPER 334 846 540

AVIS DE PUBLICITÉ

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juin 2012, statuant à l'unanimité des associés, a décidé la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour. Il a été mis fin aux mandats de cogérant de Madame Annie COLIN et de Monsieur Jean-Claude COLIN, demeurant à PLOZÉVET (29710) route de Lezavrec, Madame Annie COLIN ayant été nommée aux fonctions de Président de la société et Monsieur Jean-Claude COLIN aux fonctions de Directeur Général. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Les cessions et transmissions d'actions y compris entre associés sont soumises à l'agrément préalable de collectivité des associés.

Pour avis.

**SELARL JEAN-MARC BERROU
ET PIERRE LE REST**
Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

ALUTECHNIC
SARL au capital de 10 000 euros
porté à 40 000 euros
Siège social : 10, rue Victor Grignard
29490 GUIPAVAS
RCS BREST 501 570 642

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 juin 2012, les associés de la société ont décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 30 000 euros par l'émission de 30 000 parts sociales nouvelles de 1 euro chacune, émises au prix de 1,90 euro soit avec une prime de 0,90 euro par part.

Le capital social s'élève à la somme de 40 000 euros divisé en 40 000 parts sociales de 1 euro chacune, numérotées de 1 à 40 000.

Aux termes de la même délibération, Monsieur Christian GUENEGUES, demeurant à MILIZAC (29290) Le Leuré, a été nommé co-gérant de la société pour une durée indéterminée, à compter du 29 juin 2012.

Les articles 6 et 7 des statuts de la société ont été modifiés.

Pour avis, La Gérance.

JEAN-MARC BERROU
Avocat
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

**SCI DE LA VIEILLE ROUTE
DE ROSPORDEN**
SARL en liquidation au capital de 152,45 euros
Siège de la liquidation : 355, rue de l'Élorn
29200 BREST
330 447 202 RCS BREST

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 28 juin 2012, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat et constaté la clôture de liquidation.

Les comptes seront déposés au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis.

Suivant acte reçu par Me Marie-Agnès BROUDEUR, Notaire à PLEYBER-CHRIST, le 29 juin 2012, enregistré au Service des impôts des entreprises de MORLAIX le 3 juillet 2012, bordereau n° 2012/713 Case n°3, a été constituée la société Civile dénommée **SCI KER NÈVEZ, siège social : CARANTEC (29660) 41, rue Neuve.**

Capital social : MILLE DEUX CENTS EUROS (1 200 euros), divisé en 120 parts sociales de DIX EUROS (10 euros) chacune, numérotées de 1 à 120.

Constitué d'apports en numéraire.

Objet social : L'acquisition, la vente, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement. La société a également pour objet la mise à disposition gratuite au profit d'un ou plusieurs associés des immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire. A titre accessoire, la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscription de parts, d'actions, obligations et de tous titres en général.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BREST.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé(s) premiers gérants de ladite société : - Monsieur Marcel CEVAËR, gérant de société, demeurant à CARANTEC (29660) 23, rue de la Marne.

- Madame Véronique LE ROUX, Agent des finances, demeurant à MORLAIX (29600) 15, impasse Sydney Bechet.

**SELARL JEAN-MARC BERROU
ET PIERRE LE REST**
Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

IZIMMO
Société anonyme
au capital de 4 000 000 euros
porté à 4 114 508 euros
Siège social : Immeuble Grand Large
Quai de la Douane - 29200 BREST
488 650 417 RCS BREST

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2009 et du procès-verbal du Conseil d'Administration du 2 mai 2012, il résulte que le capital social a été augmenté de 114 508 euros, par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, par application des dispositions des articles L.225-197-1 à L.225-197-5 du Code de commerce.

En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à QUATRE MILLIONS euros (4 000 000 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à QUATRE MILLIONS CENT QUATORZE MILLE CINQ CENTS HUIT euros (4 114 508 euros)

Pour avis, Le Conseil d'Administration.

En bref

Fête d'Été de la section du PS de Moëlan-sur-Mer
La 5^e édition de la Fête d'Été, organisée par la section Socialiste de Moëlan-sur-Mer, aura lieu vendredi 27 juillet 2012, à partir de 19h00 au Port du Bélon. Au programme : Moules-frites, buvette et fest-noz, animé par les sonneurs Riou-Flammer et Argouac'h-Briant, le duo Landat-Guyader et les chanteuses De Parscau-Kloareg.
Entrée gratuite.
Formule repas : moules, frites, far et café.
Adultes 10€, enfants 5€.

LES CONSEILS D'ENTREPRISES
Société d'Avocats
143, avenue de Kéradenec
29000 QUIMPER
Tél. 02 98 90 04 35

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à QUIMPER du 29 juin 2012, enregistré à QUIMPER-OUEST le 4 juillet 2012,

Madame Marie-Josée JOUAN et Monsieur Patrick JOUAN, demeurant 4, rue René Madec - 29000 QUIMPER,

Ont vendu

A la société **C'KIKI SHOES**, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 8 000 euros dont le siège social est fixé à QUIMPER (29000) 5, rue du Chapeau Rouge et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 478 962 335 RCS QUIMPER,

un fonds de commerce de chaussures, articles chaussants et accessoires, parapluies au détail sis et exploité à QUIMPER (29000) 4, rue René Madec.

Cette vente est faite moyennant le prix principal de cinq mille euros (5 000 euros), s'appliquant aux éléments incorporels et au matériel.

Les oppositions seront reçues au Cabinet Les Conseils d'Entreprises 143, avenue de Kéradenec à QUIMPER, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales et de la publication au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales.

Pour avis.

**SELARL JEAN-MARC BERROU
ET PIERRE LE REST**
Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

RIVA.COM
Société par Actions Simplifiée
au capital de 38 400 euros
Siège social : 20, quai Commandant Malbert
29200 BREST
RCS BREST 413 425 281

Aux termes d'une Assemblée Générale en date du 29 juin 2012, les associés ont nommé la société **SARL CABINET TANGUY** ayant son siège social à SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (29600) boulevard Saint-Martin, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur André ANDREOLI, pour une période de six exercices.

Pour avis.